

BAREMES DES HONORAIRES TTC

(TVA au taux en vigueur de 20 % incluse)

A la charge des mandants (*sauf convention contraire*)

VENTES D'IMMEUBLES à USAGE D'HABITATION et TERRAIN à BÂTIR

⇒ Jusqu'à 50 000 €.....	5 000 €
⇒ De 50 001 € à 70 000 €.....	7 000 €
⇒ De 70 001 € à 100 000 €.....	8 000 €
⇒ De 100 001 € à 150 000 €.....	9 000 €
⇒ De 150 001 € à 200 000 €.....	10 000 €
⇒ De 200 001 € à 220 000 €.....	12 000 €
⇒ De 220 001 € à 250 000 €.....	13 000 €
⇒ De 250 001 € à 270 000 €.....	15 000 €
⇒ De 270 001 € à 300 000 €.....	17 000 €
⇒ De 300 001 € à 350 000 €.....	20 000 €
⇒ De 350 001 € à 400 000 €.....	24 000 €
⇒ Au-dessus de 400 000 €.....	6 %

ESTIMATIONS : 96 € (gratuite pour nos anciens clients ou en cas de mise en vente par notre intermédiaire)

Les honoraires comprennent dans le cadre du mandat de vente signé

- la prise de mandat ;
- la vérification de tous les éléments nécessaires à la vente du bien ;
- la publicité sur tous les supports jugés utiles par l'Agence ;
- la recherche des acquéreurs potentiels ;
- la vérification de la qualité des acquéreurs ;
- la vérification de la faisabilité du projet (dans la mesure des investigations autorisées par la loi) ;
- les visites du bien par les acquéreurs potentiels ;
- les aides à la négociation et à l'ajustement du prix ;
- la rédaction du compromis de vente ;
- le suivi du dossier (vérifications des obligations de l'acquéreur, la validité des financements...)
- la mise en relation avec le notaire ;
- l'assistance à l'acte de vente.

TOUS NOS PRIX AFFICHÉS S'ENTENDENT HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR

(*sauf mention contraire*)

Tous les honoraires sont payables en totalité dès la réalisation définitive des conventions.